

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 3 juillet 2018, à 19 heures, à la salle du conseil, 821, rue Principale.

Sont présents: Clémence Nadeau, et Sylvie Gingras, conseillères ainsi que Jean-Claude Gagnon, Jean-Paul Pelletier et Pierre-Alexandre Simoneau, conseillers formant quorum sous la présidence de Yves Charlebois, maire.

Suzanne Aubre, conseillère, est absente.

Sont également présents : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière, Fanny Pécheux, inspectrice en permis et environnement et Olivier Michaud, contremaître des travaux publics.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Yves Charlebois, maire.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
 - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption du procès-verbal
- D) 1^{re} période de questions
- E) Rapport des loisirs
- F) Rapport d'environnement
- G) Varia
 - Délégation de sorties
 - Adoption du 2^e projet de règlement relatif aux usages conditionnels
 - Adoption du règlement pour modifier l'annexe B du règlement no 2018-176 relatif à la circulation et au stationnement
 - Comité consultatif de gestion du lac
 - Nomination des comités municipaux
 - Installation d'un piano sur le belvédère de la marina
 - Demande de dérogation mineure d'Annie Côté et Christian Olivier
 - Parc du Versant du Lac
 - Barrières – accès au lac municipaux
 - Nomination d'un maire suppléant
 - Autorisation de signatures des chèques
 - Nomination d'un substitut – conseil de la MRC
 - Animation des ateliers de travail – assistance spécifique
 - Contribution au déficit révisé de l'OMH de Saint-Ferdinand
 - Congrès FQM
 - Nouvelle pancarte – Bibliothèque Onil-Garneau
 - Comité consultatif de suivi du Projet éolien de l'Érable
 - Demande d'un avis juridique
 - Demande d'aide financière – Cercle des Fermières
 - Demande de Resto-Bar Le William
 - Décompte progression no 5 – Parc du Versant du Lac
- H) Rapport de voirie
- I) 2^e période de questions
- J) Présentation des comptes
- K) Clôture de la séance

2018-07-213

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout du point « Demande de Pierre Séguin »; les membres de ce conseil ont reçu la documentation moins de 72 heures avant le début de la séance mais jugent la situation exceptionnelle. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-07-214 Interverision des points à l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser le maire à intervertir les points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-07-215 Adoption du procès-verbal

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 24 personnes présentes à la 1^{re} période de questions.

2018-07-216 Rapport des loisirs

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'accepter le rapport des loisirs de juin 2018 tel que présenté par Sylvie Tardif en l'absence de la responsable des loisirs. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-07-217 Rapport d'environnement

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu d'accepter le rapport d'environnement de juin 2018 tel que présenté par Fanny Pécheux, inspectrice en permis et environnement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-07-218 Adoption du 2^e projet de règlement relatif aux usages conditionnels

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu qu'en vertu des dispositions de l'article 128 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ce Conseil adopte, sans changement, le 2^e projet de règlement relatif aux usages conditionnels numéro 2018-179. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-07-219 Adoption du règlement pour modifier l'annexe B du règlement no 2018-176 relatif à la circulation et au stationnement

Attendu que tous les membres du conseil, sans exception, ont préalablement reçu, conformément à la loi, une copie du projet de règlement no 2018-180 au moins 2 jours juridiques avant la tenue de la séance;

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 2018-180 pour modifier l'annexe B du règlement no 2018-176 relatif à la circulation et au stationnement tel que lu.

RÈGLEMENT no 2018-180

Règlement pour modifier l'annexe B
du règlement no 2018-176 relatif à
la circulation et au stationnement

Attendu qu'il y a lieu de modifier l'annexe B du règlement no 2018-176 relatif à la circulation et au stationnement;

Attendu qu'un avis de motion a été donné le 4 juin 2018;

Attendu qu'un projet de règlement a été présenté le 4 juin 2018;

En conséquence, il est proposé par Sylvie Gingras et résolu d'adopter le règlement numéro 2018-180 comme suit :

ARTICLE 1

L'annexe B du règlement no 2018-176 spécifiant les endroits où il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur un chemin public au-delà de la période autorisée est remplacée par l'annexe B jointe au présent règlement.

ARTICLE 2

Toutes autres dispositions relatives au présent règlement sont édictées par le règlement no 2018-176.

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité des conseillers

Maire

Secrétaire-trésorière

Avis de motion : 4 juin 2018
Projet de règlement : 4 juin 2018
Adoption : 3 juillet 2018
Publication :

RÈGLEMENT RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT

ANNEXE B

Endroits où il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur un chemin public au-delà de la période autorisée

RUE PRINCIPALE :

- du côté pair : du numéro civique 168 au numéro civique 280
- du côté pair : entre la Côte de l'Église et le numéro civique 736

RUE NOTRE-DAME :

- du côté pair : entre la Côte de l'Église et le numéro civique 600

2018-07-220

Comité consultatif de gestion du lac

Il est proposé par Jean-Paul Pelletier et résolu de nommer Yves Charlebois, maire ainsi que Clémence Nadeau, Sylvie Gingras et Suzanne Aubre, conseillères municipales, comme membres du Comité consultatif de gestion du lac avec la collaboration de Fanny Pécheux, inspectrice en permis et environnement, comme personne-ressource. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-07-221

Nomination des comités municipaux

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu à l'unanimité d'approuver les nominations suivantes pour les différents comités :

VOIRIE	Jean-Claude Gagnon	Jean-Paul Pelletier	Maire
COMITÉ DE PROMOTION ÉCONOMIQUE	Clémence Nadeau	Sylvie Gingras	Maire
COMITÉ CONSULTATIF DE GESTION DU LAC	Sylvie Gingras	Suzanne Aubre et Clémence Nadeau	Maire
RESSOURCES HUMAINES	Sylvie Gingras	Clémence Nadeau et Suzanne Aubre	Maire
LOISIRS, CULTURE, BIBLIOTHÈQUE, TOURISME	Pierre-Alexandre Simoneau	Suzanne Aubre et Clémence Nadeau	Maire
COMMUNICATIONS	Suzanne Aubre	Jean-Paul Pelletier	Maire
HLM	Pierre-Alexandre Simoneau		
ENVIRONNEMENT	Jean-Paul Pelletier	Sylvie Gingras	Maire
CHEMIN CRAIG ET GOSFORD	Yves Charlebois		
CLÉ DES BOIS	Jean-Claude Gagnon		

2018-07-222

Installation d'un piano sur le belvédère de la marina

Attendu que la famille de feu Frédéric Gariépy fait don d'un piano à la municipalité;

Attendu que ce piano sera installé sur le belvédère de la marina;

Attendu que le Cercle de Fermières de Saint-Ferdinand confectionne une housse pour protéger le piano;

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'autoriser l'achat et l'installation d'une petite plaque d'aluminium pour souligner le don du piano, l'achat d'un banc pivotant au coût de 135 \$ et l'achat du matériel pour la confection d'une housse. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-07-223

Dérogation mineure de Christian Olivier et Annie Côté

Attendu que Christian Olivier et Annie Côté ont déposé une demande de dérogation mineure pour l'installation de gazon synthétique sur une superficie d'environ 50 mètres carrés dans la bande riveraine localisée au 1173 rue Principale, sur les lots 327-10-6-3, 327-17-2-3 et 327-22-3, canton d'Halifax;

Attendu que le Comité consultatif d'urbanisme recommande que ladite demande de dérogation mineure devrait être refusée;

Attendu que le conseil a donné audience à tout intéressé désirant se faire entendre;

Après délibérations, il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu que la demande de dérogation mineure soumise par Christian Olivier et Annie Côté soit suspendue pour permettre l'étude de détails supplémentaires. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-07-224

Parc du Versant du Lac

Attendu que la municipalité juge pertinent de faire installer les conduits souterrains et les bases de béton pour l'éclairage futur du terrain de soccer, du skate parc et de l'aire de jeux pour enfants au Parc du Versant du Lac;

Attendu que la municipalité juge pertinent de réaliser ces travaux immédiatement afin d'éviter d'endommager ou de retravailler ultérieurement le terrain de soccer, le skate parc et l'aire de jeux pour enfants;

Attendu que ces travaux supplémentaires sont non subventionnés;

En conséquence, il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu :

- D'autoriser la mise en place des conduits souterrains et des bases de béton pour l'éclairage futur du terrain de soccer, du skate parc et de l'aire de jeux pour enfants au Parc du Versant du Lac selon l'estimé du 13 juin 2018 de la firme 9181-9243 Québec inc. (Excavation Pascal Binette) au montant de 43 607.73 \$.
- D'autoriser l'affectation du surplus non affecté (poste budgétaire 5599100000) au montant de 43 600 \$ pour le poste Parc du Versant du Lac (poste budgétaire 0360025725).

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-07-225 Barrières - accès au lac municipaux

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu d'accepter l'estimation no 2707 de Les Clôtures Victo inc. pour la fourniture et l'installation de 7 portes et 8 poteaux pour servir de barrière aux accès au lac municipaux au montant de 2 995 \$ (taxes en sus) et de faire fabriquer 4 affiches « Municipalité de Saint-Ferdinand - Accès interdit ». Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-07-226 Nomination d'un maire suppléant

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu que Clémence Nadeau soit nommée maire suppléant de la municipalité de Saint-Ferdinand pour les huit prochains mois, soit de juillet 2018 à février 2019 inclusivement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-07-227 Autorisation de signatures des chèques

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'autoriser le maire Yves Charlebois ou, en l'absence du maire, le maire suppléant Clémence Nadeau et la secrétaire-trésorière Sylvie Tardif ou, en l'absence de la secrétaire-trésorière, la secrétaire-trésorière adjointe Michèle Lacroix à signer tous les chèques émis et billets ou autres titres consentis par la municipalité de Saint-Ferdinand. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-07-228 Nomination d'un substitut - conseil de la MRC

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu qu'en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir du maire, ou de vacance de son poste, le maire de la municipalité de Saint-Ferdinand soit remplacé au conseil de la MRC par la conseillère Clémence Nadeau, substitut du maire pour les huit prochains mois, soit de juillet 2018 à février 2019 inclusivement. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-07-229 Animation des ateliers de travail - assistance spécifique

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu de demander l'accompagnement de la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, soit la présence de M. Dominic Duval, conseiller en affaires municipales pour assurer l'animation des ateliers de travail où il sera question de dossiers spécifiques. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-07-230 Contribution au déficit révisé de l'OMH de Saint-Ferdinand

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'approuver le budget révisé 2018 de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand prévoyant un déficit de 120 648 \$ au lieu de 55 648 \$ et d'autoriser le paiement de notre part du déficit révisé, soit 6 500 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-07-231 Congrès FQM

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser Yves Charlebois, Clémence Nadeau et Pierre-Alexandre Simoneau à assister au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités qui se tiendra les 20, 21 et 22 septembre 2018 à Montréal et de défrayer les frais d'inscription de 872 \$ par personne (taxes en sus) ainsi que les autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-07-232 Nouvelle pancarte - Bibliothèque Onil-Garneau

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu de demander à Suzane Chouinard, graphiste de concevoir 3 modèles d'affiche pour identifier la Bibliothèque Onil-Garneau pour un montant approximatif de 245 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-07-233 Comité consultatif de suivi du Projet éolien de l'Érable

Monsieur Yves Charlebois, maire, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu de nommer Clémence Nadeau, conseillère municipale et Jean-Paul Pelletier, conseiller municipal, comme membres du Comité consultatif de suivi du Projet éolien de l'Érable avec la collaboration de Sylvie Tardif, directrice générale, comme personne-ressource. Adopté à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question.

2018-07-234 Demande d'un avis juridique

Monsieur Yves Charlebois, maire, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu que la municipalité mandate la directrice générale pour contracter avec un avocat pour obtenir un avis juridique relativement aux engagements économiques non respectés par le promoteur Éoliennes de l'Érable en raison de la non-réalisation du complexe nommé *site de l'Étoile*. Adopté à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question.

MM. Gagnon et Charlebois reprennent leur place à la table du conseil.

2018-07-235 Demande d'aide financière - Cercle de Fermières

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu de verser une aide financière de 500 \$ au Cercle de Fermières

de Saint-Ferdinand pour l'impression du livre sur l'histoire du Cercle de Fermières intitulé « Cent ans d'histoire, un siècle à raconter ». Adopté à la majorité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-07-236 Demande de Resto-Bar Le William

Il est proposé par Jean-Paul Pelletier et résolu de louer les anciens quais municipaux à Resto-Bar Le William pour l'été 2018 aux conditions suivantes :

- Resto-Bar Le William signe une décharge en responsabilité civile comme quoi il assume le risque de son installation et de son utilisation durant la période estivale et renonce à son droit de subrogation envers la municipalité advenant tout sinistre présenté ou à venir en regard de l'utilisation et de l'entretien des anciens quais municipaux.
- Resto-Bar Le William avise son assureur en ce sens comme quoi il a signé une décharge en faveur de la municipalité afin que ce dernier en soit avisé.
- Resto-Bar Le William assume tous les frais de réparation desdits quais;
- Resto-Bar Le William assume la livraison desdits quais sur son terrain;

Il est de plus résolu de demander un avis juridique relativement à cette location. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-07-237 Appel d'offres - anciens quais municipaux

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu de demander des soumissions pour la vente des anciens quais municipaux. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

AVIS DE MOTION DU PROJET DE RÈGLEMENT POUR MODIFIER L'ANNEXE B DU RÈGLEMENT NO 2018-176 RELATIF À LA CIRCULATION ET AU STATIONNEMENT

Madame Clémence Nadeau, conseillère, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement pour modifier l'annexe B du règlement no 2018-176 relatif à la circulation et au stationnement afin de permettre le stationnement du côté pair, à partir de l'entrée principale de la résidence du 466 rang 4 Nord sur une longueur de 200 mètres vers la résidence du 462 rang 4 Nord à compter du 15 juin jusqu'au 15 septembre.

2018-07-238 Rapport de voirie

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'accepter le rapport de voirie de juin 2018 tel que présenté par Olivier Michaud, contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 24 personnes présentes à la 2^e période de questions.

2018-07-239 Présentation des comptes

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu de payer les comptes du mois de juin 2018 tels que présentés pour un montant de 389 083.51 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2018-07-240

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Jean-Paul Pelletier et résolu que la présente séance soit levée à 20 h 55. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière

Je, Yves Charlebois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.